



SOURCE : ETUDE DU PLAN I.R.I.S. DES DEPLACEMENTS 01/10/98
CARTO-INFOGRAPHIE : I.U.A.T. - U.L.B.
REALISE AU MOYEN DE BRUSSELS URBIS 1.0.6

GENERALITES

- ESPACE VERT PRINCIPAL
- EAU
- ZONE DE CHEMIN DE FER
- ZONE D'INDUSTRIE URBAINE OU D'ACTIVITE PORTUAIRE ET DE TRANSPORT

ZONE 30

- QUARTIER OU LA ZONE 30 DOIT ETRE D'APPLICATION
- VOIRIE OU LA ZONE 30 N'EST PAS D'APPLICATION, SAUF CIRCONSTANCES SPECIALES TELLES QUE ABORDS D'ECOLE

AUTRE

- ZONE A REORGANISER